



IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES
Formation continue pour les experts TEGOVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2026

ZOOM SUR L'EXPERTISE JUDICIAIRE : PRÉREQUIS, FORMALISME ET SPÉCIFICITÉS DES RAPPORTS



DURÉE : 14 heures



COÛT DE LA FORMATION :
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs réalisant régulièrement des rapports d'expertise immobilière et souhaitant déposer une demande d'inscription à la liste des experts agréés près d'une Cour d'Appel. 15 participants maximum.



PRÉREQUIS :

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en présentiel par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les différentes étapes d'une procédure judiciaire dans le cadre d'une évaluation immobilière.
- ✓ Rédiger des rapports d'expertise judiciaire conformes à la demande des magistrats.
- ✓ Accomplir sa mission et gérer sa relation avec les parties impliquées.

PÉDAGOGIE : Expert judiciaire.

PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

JOUR 1

RAPPEL DE PROCÉDURE

- Règles générales du fonctionnement et d'organisation

L'EXPERTISE

- Pratique de l'expertise en matière civile :
 - Introduction
 - Principes regissant l'expertise civile
 - Déroulement de l'expert
 - Autres types de mission

JOUR 2

L'EXPERT

- Nomination
- Statut juridique
- Statut fiscal et social
- Déontologie

RAPPORTS

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS,

CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)